

Bacs de tri sélectif*
Non facturé

**Les emballages doivent toujours être en vrac, jamais dans des sacs*



660 litres
Bac réservé aux logements
collectifs et aux professionnels

Bacs d'Ordures Ménagères* 18 levées** /an Tarifs 2020

*les déchets ménagers doivent toujours être dans des sacs fermés, jamais de vrac ou de sacs à côté du bac
**au-delà des 18 levées disponibles à l'année, le coût de la levée supplémentaire sera facturée



140 litres

1 à 2 personnes

16,50 € / an

levée supplémentaire :

3,40 €

240 litres

3 à 4 personnes

28,60 € / an

levée supplémentaire :

5,40 €

360 litres

5 à 6 personnes

42,90 € / an

levée supplémentaire :

8,60 €



660 Litres

Bac réservé aux professionnels soumis à une Redevance Spéciale.

Contactez le SIRTOM afin de connaître les modalités d'obtention et les tarifs

660 litres

Bac réservé aux logements collectifs

78,10 € / an

levée supplémentaire : 15,80 €



Rouleau de 20 sacs de 50 L

Disponible en mairie

5 € par rouleau

Traitement des déchets collectés en sacs prépayés par rouleaux : 10 € sur les impôts fonciers